Date imprimée: 3/14/2018 Page 1 / 7

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



1-847-367-7700 www.rustoleum.ca

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom: Bleu moyen Date de Révision: 3/14/2018

Product Identifier: 27009X155 Société/Entreprise: 8/18/2015

Classe/Utilsation du Topcoat/Alkyd

Produit:

Société/Entreprise: Rust-Oleum Consumer Brands Canada

(RCBC)
200 Confederation Parkway

Concord, ON L4K 4T8

Canada

Préparée par: Service des affaires réglementaires

Numéro de téléphone d

'urgence:

Hotline de 24 heures: 847-367-7700

Fabricant:

Rust-Oleum Consumer Brands Canada

(RCBC)

200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8

Canada

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit







Mention d'avertissement

Danger

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable, catégorie 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Mutagénicité des cellules germinales,

catégorie 1B

H340

Peut induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité, catégorie 1B H350 Peut provoquer le cancer.

Allergène cutané, catégorie 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Date imprimée: 3/14/2018 Page 2 / 7

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/

du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P370+P378 En cas d'incendie : utiliser un film d'alcool formant mousse, dioxyde de carbone , produit chimique

sec, du sable sec ou brouillard d'eau pour éteindre.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Information On Ingredients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.%</u>	Symbols GHS	Phrases GHS
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	40	GHS08	H304
Dioxyde de Titane	13463-67-7	3.5	Not Available	Not Available

Date imprimée: 3/14/2018 Page 3 / 7

Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	8.0	GHS07-GHS08	H304-332-340-350
Cétone n-Amylique Méthylique	110-43-0	0.5	GHS02-GHS07	H226-302-332-336
Methyl ethyl ketoxime	96-29-7	0.3	GHS05-GHS06	H302-312-317-318-331
Sébaçate Acide, Bis (1,2,2,6,6-Pentaméthyl-4- Pipéridyle)	41556-26-7	0.2	GHS07	H317
Naphta Lourd Hydrotraité	64742-48-9	0.1	GHS08	H304-340-350
Naphta Lourd Hydrotraité	64742-48-9	0.1	GHS08	H304
Diisobutyrate de 1-lsopropyl-2,2- Diméthyltriméthylène	6846-50-0	0.1	GHS06	H331

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d'ingestion: Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :

Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Garder les contenants hermetiquement fermes. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Liquide et vapeurs combustibles.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures en cas de dispertion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Entreposage : Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Garder le contenant ferme lorsque le produit n'est pas utilise. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éviter la chaleur excessive.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

Date imprimée: 3/14/2018 Page 4 / 7

8. Exposure Controls / Personal Protection

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV- TWA	ACGIH TLV- STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL- CEILING
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	40.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	5.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Cétone n-Amylique Méthylique	110-43-0	1.0	50 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Methyl ethyl ketoxime	96-29-7	1.0	10 ppm	N.E.	N.E.	N.E.
Sébaçate Acide, Bis (1,2,2,6,6- Pentaméthyl-4-Pipéridyle)	41556-26-7	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Naphta Lourd Hydrotraité	64742-48-9	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Naphta Lourd Hydrotraité	64742-48-9	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Diisobutyrate de 1- Isopropyl-2,2- Diméthyltriméthylène	6846-50-0	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

Equipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur. Il peut etre permis de porter un respirateur d'epuration d'air muni d'une cartouche ou d'un reservoir de protection contre les vapeurs organiques approuve par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air depassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'epuration d'air n'offrent qu'une protection limitee. Utiliser un respirateur a adduction d'air a pression positive s'il y a un risque de rejet non controle, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations ou un respirateur d'epuration d'air n'offre pas une protection adequate.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants etanches afin d'eviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante. Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la securite ou l'hygieniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'equipement de protection individuelle et son application. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:LiquideEtat Physique:LiquideOdeur:Comme un solvantSeuil de l'odeur:N.E.Relative Density:0.937pH:N.A

Point de congélation, ° C: Non déterminé Viscosité: Non déterminé

Non déterminé

Solubilité à l'eau: Pue Coéf de partition Octanol-Eau

Decompostion Temp., °C: Non déterminé (Kow):

Plage du point d'ébullition:100 - 213Explosive Limits, vol%:0.5 - 7.9Inflammabilité:Supporte la combustionPoint d'éclair, °C:39

Taux d'évaporation:Plus lent que l'ÉtherAuto-ignition Temp., °C:Non déterminéDensité de vapeur:Plus lourd que l'airPression de vapeur, mmHg:Non déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Eviter toutes les sources d'inflammation possibles.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

Date imprimée: 3/14/2018 Page 5 / 7

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque l'irritation des yeux. La substance cause l' irritation modérée des yeux.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Peut causer une reaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanee, qui devient evidente lors de la reexposition a la substance. Peut provoquer une irritation cutanee. La substance peut provoquer une legere irritation cutanee.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Peut causer des maux de tete ou des etourdissements. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. L'inhalation prolongee ou excessive peut provoguer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Risque d'aspiration si ingere; peut penetrer dans les poumons et causer des lesions. Irritant pour le nez, la gorge et les voies respiratoires. Nocif si ingere.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

<u>N° CAS</u>	Nom chimique	LD50 par voie orale	<u>LD50 par voie</u> <u>cutanée</u>	Vapeur CL50
64742-47-8	Distillat Léger Hydrotraité	>5000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	>5000 mg/L Rat
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>10000 mg/kg Rat	2500 mg/kg	N.E.
64742-95-6	Solvant Naphta, Aromatique Léger	8400 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	N.E.
110-43-0	Cétone n-Amylique Méthylique	1600 mg/kg Rat	10199 mg/kg Rabbit	N.E.
96-29-7	Methyl ethyl ketoxime	930 mg/kg Rat	1100 mg/kg Rabbit	>4.8 mg/L Rat
41556-26-7	Sébaçate Acide, Bis (1,2,2,6,6-Pentaméthyl-4- Pipéridyle)	2615 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
64742-48-9	Naphta Lourd Hydrotraité	>6000 mg/kg Rat	>3160 mg/kg Rabbit	N.E.
64742-48-9	Naphta Lourd Hydrotraité	>6000 mg/kg Rat	>3160 mg/kg Rabbit	N.E.
6846-50-0	Diisobutyrate de 1-Isopropyl-2,2- Diméthyltriméthylène	>3200 mg/kg Rat	N.E.	>5.3 mg/L Rat

N.E. - Not Established

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un melange des composantes indiquees. Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les egouts. N'incinérez pas les récipients fermés.

Date imprimée: 3/14/2018 Page 6 / 7

14. Informations relatives au transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	<u>Aérien (IATA)</u>	TDG (Canada) - FRENCH
UN Number:	N.A	1263	1263	N.A
Nom UN::	Non réglementé	Peintures, Vernis,	Peintures, Vernis,	Non réglementé
Nom ON	Non regioniente	Diluants	Diluants	Non regioniente

Classe de danger :	N.A	3	3	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	III	III	N.A
Quantité Limitée:	Non	Oui, >5L Non	Oui, >5L Non	Non

15. Informations règlementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Aucune information.

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

16. Autres informations

Evaluations HMIS

Santé: 2* Inflammabilité: 2 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 2 Instabilité 0

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L: 399

CE DATE DE RÉVISION: 3/14/2018

MOTIF DE LA RÉVISION: Regulatory Formula Source Changed

Product Composition Changed

Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):

02 - Hazard Identification

09 - Physical & Chemical Properties

14 - Transport Information15 - Regulatory Information16 - Other InformationDéclaration (s) Changé

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Date imprimée: 3/14/2018 Page 7 / 7

Rust-Oleum Consumer Brands Canada estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Consumer Brands Canada ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.